

Dans ce numéro: Ph. GUINIER: Le problème de l'équilibre agro-sylvo-pastoral. — P. VEYRET: A la recherche d'un équilibre montagnard. — J. BOUTIÈRE: L'aménagement de la Vallée de la Durance. — P. CHABROL: De l'influence du relief dans l'étude des questions pastorales pyrénéennes. — G. KUHNHOLTZ-LORDAT, P. RENAUD et J. BARRY: L'Equilibre agro-sylvo-pastoral est-il irrémédiablement compromis dans la garrigue méditerranéenne? — A. LINGUET: Un exemple de rétablissement d'équilibre agro-sylvestre dans les Causses du Quercy. — E. LACHAUSSÉE: L'Equilibre agro-sylvo-pastoral dans le Jura. — Ph. DUCHAUFOUR: L'Equilibre agro-sylvo-pastoral en Champagne crayeuse. — G. de GONNEVILLE: A la recherche d'un équilibre agro-sylvo-pastoral en Bretagne. — G. SILORET et J. GUINAUDEAU: La région landaise et l'équilibre agro-sylvo-pastoral. — M. BARRIÉTY: L'équilibre agro-sylvo-pastoral au Pays Basque.

Numéro spécial consacré au problème de l'équilibre agro-sylvo-pastoral

Le présent numéro, dont l'idée remonte à près d'une année, ne prétend pas exposer une doctrine sur le problème envisagé, ni dresser un panorama complet de l'équilibre recherché. Des régions importantes, comme l'Auvergne ou comme la Sologne sont passées sous silence. Le champ des recherches et des mises au point est encore immense.

Le Comité de Rédaction a pensé seulement que les travaux en cours pouvaient être éclairés par quelques études régionales que M. GUINIER a eu l'obligeance de bien vouloir présenter aux lecteurs.

LE PROBLÈME DE L'ÉQUILIBRE AGRO-SYLVO-PASTORAL

En nos pays, dès les temps préhistoriques, lorsque les hommes ont commencé à pratiquer l'agriculture et l'élevage, la question s'est posée pour eux de l'utilisation du territoire dont ils pouvaient disposer. Longtemps cette utilisation a été faite plus ou moins au hasard: des cultures temporaires étaient installées çà et là, tandis que sur de vastes étendues de terrains broussailleux ou plus ou moins boisés erraient des troupeaux et que, plus loin, des parties de forêts, d'accès difficile, restaient à peu près intactes. Peu à peu, à la lumière de l'expérience acquise, la notion est apparue de l'opportunité d'utiliser les divers terrains suivant leur fertilité et leur situation,

de localiser les cultures, de choisir les pacages. La nécessité a été reconnue aussi d'observer une certaine proportion entre le nombre des habitants, l'étendue des cultures, l'effectif des troupeaux et aussi la superficie boisée, afin d'assurer les besoins alimentaires et industriels de la population. Ainsi, au cours des siècles, s'est esquissée la notion de l'équilibre agro-sylvo-pastoral. L'évolution a été lente. Déjà, ainsi que l'a rappelé M. KUHNHOLTZ-LORDAT, les agronomes romains distinguaient champs cultivés, terrains de parcours, forêts. Mais, la délimitation est restée longtemps imprécise entre ces divers modes d'exploitation du sol. La pratique des cultures temporaires s'est longtemps maintenue : elle était encore en vigueur dans certaines parties des Alpes au début du XIX^e siècle et, récemment encore, elle persistait dans les Ardennes avec la méthode du taillis sarté. La distinction a été bien lente à s'établir aussi entre forêt et terrain de parcours : si, dès le haut moyen-âge, on voit apparaître le terme de *foresta* désignant des surfaces boisées essentiellement réservées dans un but cynégétique, jusqu'au XVIII^e siècle, presque partout, les forêts étaient appréciées autant et plus en raison des aliments qu'elles fournissaient au bétail, que du bois qu'elles pouvaient produire et il reste, en certaines régions, des forêts régulièrement soumises au pâturage. Avec les progrès de l'agriculture s'est accentuée la séparation des divers modes d'utilisation du sol. Encore la différence est-elle marquée d'une région à l'autre, d'où bien des aspects divers du paysage rural : la formule de l'équilibre agro-sylvo-pastoral est variable et, pour une même région, cette formule peut n'être pas constante.

*
* *

L'équilibre agro-sylvo-pastoral repose essentiellement sur ce que l'on a appelé la vocation des terres. On admet que, en une région donnée, il existe pour chaque parcelle un mode d'utilisation qui lui assure le maximum d'utilité. Cette vocation est déterminée par des conditions physiques et aussi des conditions économiques.

Il est évident que le climat et le sol sont les facteurs déterminants des possibilités de production d'un terrain. Ils conditionnent la végétation spontanée et imposent des sujétions qu'on ne peut éluder quand on veut favoriser certaines espèces ou leur substituer des plantes de culture. Ce sont là des faits constatés depuis longtemps par l'expérience paysanne. Les vigneron, dans les pays à climat assez froid, ont pris l'habitude de cantonner leurs vignes sur des versants aux expositions chaudes ; les cultivateurs ont

appris que certains limons constituent les meilleures terres à blé, tandis que les alluvions fraîches peuvent porter des prairies d'excellent rapport. De même, un peu partout, les habitants se sont vite aperçus de l'ingratitude de certains terrains qu'ils ont abandonnés à la forêt.

Mais l'utilisation d'une pièce de terre n'est pas uniquement conditionnée par le climat et le sol; elle peut être grandement influencée par des circonstances d'ordre ethnique, économique, parfois aussi historique. La densité de la population, la répartition des agglomérations sont des facteurs d'importance. Avec une population nombreuse, les cultures vivrières s'étendent sur des sols qui, en d'autres circonstances, sont délaissés. La situation topographique d'une parcelle par rapport aux habitations peut décider de son sort: on renonce volontiers à mettre en culture des terres trop éloignées. On ne saurait négliger le fait que, par ses caractères ethniques, une population a une certaine conception de la mise en valeur du sol: il y a des populations de cultivateurs, d'autres de pasteurs et nous savons combien est diverse la mentalité de nos campagnards vis-à-vis de la forêt. Des vicissitudes historiques peuvent avoir une action. On explique ainsi la persistance, sur des sols de vocation agricole, de cantons de forêts que des rois se sont réservés comme terrain de chasse ou qui ont été la propriété de monastères. Enfin, des facteurs économiques interviennent puissamment. Les populations se sont préoccupées d'abord de trouver sur place, par la culture et le pâturage, les ressources nécessaires à leur subsistance; mais elles ont aussi, de bonne heure, recherché les profits que pouvait leur procurer l'exportation. Lorsque certains produits sont assurés de débouchés avantageux, il y a tendance à orienter l'économie rurale vers leur production. Inversement, lorsque des produits locaux sont concurrencés par l'arrivée de produits similaires livrés à des prix assez bas, il y a recul de certains modes d'exploitation du sol; de là l'abandon, si général, de la culture de la vigne dans la moitié nord de la France.

Ainsi a été façonné le paysage rural de nos diverses régions, paysage qui exprime les conditions physiques de climat et de sol, mais est aussi le reflet de la mentalité ethnique et des circonstances économiques qui ont influencé les occupants. On comprend ainsi l'aspect des plaines de Normandie où cultures, herbages et forêts sont harmonieusement répartis, celui des collines du Béarn où aux cultures s'associent de vastes étendues de landes productrices de litière et parcourues par le bétail et de curieuses forêts de chênes soumises au pâturage, celui de la Provence avec ses vignobles, ses

cultures en terrasse ombragées d'oliviers, ses garrigues. En chaque cas, un équilibre s'est établi dont s'accommodent plus ou moins les habitants. Un tel équilibre est-il rationnel et, au cas où il nous semblerait l'être à l'heure actuelle, doit-il être envisagé comme définitif ?

En plus d'un cas l'équilibre apparemment établi ne répond plus aux besoins des populations et à l'intérêt général du pays : il est la résultante d'un état de choses ancien et ne s'est pas modifié, ni avec les changements survenus dans les conditions économiques, ni avec le progrès de la science agronomique. Lorsque, en pays de montagne notamment, des habitants, découragés d'avoir à fournir un labeur insuffisamment rémunérateur, désertent le sol natal, le manque d'adaptation de l'économie rurale en est la cause essentielle. Une réforme apparaît alors nécessaire dans les méthodes de culture et d'élevage, ainsi qu'une révision de la destination donnée aux diverses parties du terroir.

Dans les cas même où l'équilibre établi semble actuellement satisfaisant, il est plus ou moins instable. Les circonstances économiques changent. Une production agricole peut, faute de débouchés, perdre tout intérêt : le cas de la culture de la vigne dans une partie de la France en est l'exemple classique. La nécessité d'une certaine autarcie dans des régions jadis mal dotées de moyens de communication ne s'impose plus : ainsi peut-on délaisser en pays de haute montagne la culture de céréales panifiables au profit de cultures fourragères. Inversement, des spéculations nouvelles peuvent être rémunératrices. Les conditions techniques évoluent aussi. L'art de l'ingénieur permet des réalisations hardies en matière d'irrigation et on peut ainsi, par apport d'eau, pallier l'insuffisante pluviosité du climat et modifier radicalement la vocation d'une terre. La génétique permet d'obtenir des races de plantes cultivées adaptées à des conditions de climat ou de sol qui, jusqu'alors, en excluaient la culture. Ne voit-on pas actuellement le maïs, longtemps considéré comme inféodé aux régions méridionales, prendre place dans les plaines du Nord ? La phytosociologie donne les moyens, par la seule étude de la végétation spontanée, de préciser la vocation d'une parcelle et d'augurer du succès d'une culture qui y sera installée. Grâce à la pédologie, on peut mieux comprendre les aptitudes du sol et déterminer rationnellement la fumure qui en accroîtra la fertilité. Simultanément, la mécanisation des moyens de culture permet d'agir puissamment sur la structure du sol. Des terres peuvent ainsi acquérir artificiellement la vocation agricole. C'est le phénomène auquel on assiste de nos jours dans cette Champagne crayeuse, répu-

tée comme une région à vocation strictement pastorale et forestière. Mais, en ce cas, il est permis de se demander si, en entreprenant la transformation actuelle, on a mûrement réfléchi aux conditions économiques régnantes. Convient-il d'augmenter la surface cultivée en betterave sucrière et en blé, alors que la production excédentaire de sucre et d'alcool préoccupe gravement les pouvoirs publics et que la production de blé, qui dépasse largement la consommation, ne peut donner lieu à exportation rémunératrice? Ainsi, en divers cas, nous est révélée la solidarité entre conditions économiques et conditions techniques. Un changement dans l'équilibre agro-sylvo-pastoral n'est désirable et utilement réalisable que si les conjonctures économiques vont de pair avec les possibilités techniques.

*
**

En ce problème, aux données si diverses et aux multiples solutions, de l'équilibre agro-sylvo-pastoral, quelle est la part de la forêt et le rôle du forestier?

Partout la forêt trouve sa place. Çà et là, ce sont des massifs de faible étendue, destinés à fournir des produits localement utilisés; ailleurs, ce sont des étendues boisées plus vastes alimentant l'industrie nationale. Ce sont là des forêts de rapport. Dans les régions de montagne, ce sont des forêts de protection couvrant des pentes inaptées à la culture et peu favorables au parcours du bétail et qui, parfois, déboisées, pourraient être dangereusement exposées à l'érosion; leur rôle économique se combine au rôle physique, quand il ne lui est pas nettement subordonné. Parfois, ce rôle de protection est à envisager même en pays de plaine: sans parler des forêts fixatrices des dunes maritimes, on a, en certains cas, intérêt à mettre à profit, pour la prospérité des cultures et des herbages, les modifications climatiques locales que détermine la présence d'une forêt; le cas se présente pour la Champagne. En tous cas, la gestion de telles forêts, qu'elles soient de rapport ou de protection, relève de la classique technique forestière. Des questions plus délicates se posent à propos des forêts qui, en certains pays de montagne ou dans la région méditerranéenne, sont aussi des terrains de parcours et, pour des raisons diverses, doivent le rester: il s'agit d'en assurer la prospérité malgré l'action perturbatrice du bétail. Mais la tâche essentielle qui s'impose au forestier dans le cadre de l'équilibre agro-sylvo-pastoral est la remise en état de forêts dégradées ou le boisement de terrains dont s'affirme la vocation forestière. La décision à prendre est subordonnée à l'étude des

conditions physiques et des conditions économiques locales. Le forestier doit être bien averti des opportunités agricoles ou pastorales et se tenir en liaison avec les techniciens spécialisés.

Ce ne sont pas là des préoccupations nouvelles pour les forestiers. Dès qu'a été entreprise, à la suite des lois de 1860 et 1864, l'œuvre de la restauration des montagnes, des forestiers qui en avaient la charge se sont rendus compte que, dans les régions où ils opéraient, la dégradation ou la disparition des forêts, l'érosion qui en était localement la conséquence, étaient en relation avec une mauvaise exploitation des ressources pastorales et que, grâce à une technique pastorale mieux comprise, on pouvait à la fois améliorer le bien-être des habitants et reconstituer l'état boisé là où il était nécessaire. Les initiateurs de ce mouvement ont été :

CALVET (1843-1921, 41^e Promotion) qui, il y a 80 ans, a organisé un service pastoral dans les Pyrénées,

BRIOT (1845-1926, 41^e Promotion) qui, un peu plus tard, a exercé la même action dans les Alpes.

Dès lors, le principe de la nécessité en montagne d'un équilibre sylvo-pastoral s'est trouvé affirmé et le mérite en revient à des forestiers. Depuis, les forestiers montagnards n'ont cessé de porter leur attention sur les questions pastorales : on sait les résultats qu'ils ont obtenus.

Cette idée de la nécessité, pour maintenir la prospérité des montagnes, d'assurer un certain équilibre entre les surfaces affectées à la forêt et celles réservées à d'autres modes d'exploitation du sol a été exprimée par d'autres forestiers reboiseurs, à la période la plus active de la restauration des montagnes. A cette époque, les montagnards étaient généralement privés des conseils et de l'appui qui les auraient aidés dans leur dure existence : les services agricoles, d'ailleurs bien peu étoffés alors, ne se préoccupaient guère de leur sort. FLAHAULT a pu écrire que « les pouvoirs publics se désintéressent des populations montagnardes » et « qu'on les abandonne, ou peu s'en faut, à la routine dont elles sont victimes » (1). Ce sont des forestiers qui, en contact avec ces montagnards, ont compris ce que l'un d'eux a appelé la « question des montagnes ». Ernest GURNIER (1837-1908, 35^e Promotion), en service dans les Hautes-Alpes, a manifesté son émotion en présence de vastes territoires communaux, aux pâturages ruinés, désertés par les habitants et il écrivait :

(1) Ch. FLAHAULT : Le devoir des botanistes en matière de géographie humaine. (*Neuvième congrès international de géographie. Comptes rendus*, tome I, 1908).

« Si nous supposons que tous les progrès indispensables pour la « mise en valeur du sol soient réalisés, le montagnard pourra jouir « enfin d'un état d'aisance satisfaisant ». S'élevant contre la méthode, adoptée en plusieurs cas, d'englober tout un territoire communal délaissé dans un périmètre de reboisement, il concluait : « La « forêt ne doit pas chasser le montagnard ; elle doit le protéger » (1). Vers la même époque, un forestier de grande classe, qui avait une haute idée de la mission sociale du reboiseur, Georges FABRE (1844-1911, 43^e Promotion) appliquait systématiquement, dans les Cévennes, cette idée de localiser la forêt là où ne peuvent être avantageusement installés ni cultures ni pâturages. Il refusait d'acquiescer pour les boiser des terrains qui lui étaient offerts par des propriétaires décidés à s'expatrier. Bien plus, « il intervenait personnellement auprès des propriétaires pour leur persuader qu'ils avaient intérêt à ne pas abandonner leur domaine, mais à changer leur manière de l'exploiter » (2). C'est Georges FABRE qui, le premier, a formulé le principe de la vocation des terres, ainsi que l'a rappelé FLAHAULT, ce botaniste aux vues larges qui fut son confident et qui s'est fait le propagandiste de cette notion. Les forestiers de nos jours sont les héritiers d'une tradition bien établie par leurs devanciers. Contrairement à ce qui leur a été parfois reproché, ils n'ont pas tendance à reboiser partout et toujours. Pour eux, la forêt n'est qu'une composante, plus ou moins indispensable suivant les cas, du paysage rural, un élément de prospérité et de sécurité de l'économie rurale.

*
* *

La recherche, en nos campagnes, d'un équilibre agro-sylvo-pastoral est devenue préoccupation courante ; l'idée, née en pays de montagnes, a été reconnue tout aussi intéressante en régions de plaine : l'exemple des Landes et de la Champagne en donne la preuve. A un ordre d'idées nouveau doit correspondre un vocabulaire précis et clair. Travaillant dans cette région du Languedoc, toute imprégnée des souvenirs de la civilisation gallo-romaine, M. KUHNHOLTZ-LORDAT a adopté, suivant son expression, « le langage des économistes romains » et a employé, pour désigner les diverses vocations des terres, les termes de *ager*, *saltus* et *silva*. La question préalable se pose, en ce cas comme en bien d'autres, de savoir s'il est indispensable de recourir à des termes étrangers pour désigner ce que l'on

(1) Ernest GUINIER : La question des montagnes (*Annuaire de la Société des touristes du Dauphiné*, 1890).

(2) Ch. FLAHAULT : Georges FABRE, forestier français. (*Bull. Soc. études Sc. Nat. Nîmes*, XL, 1912-1913).

peut dénommer en français. *Ager*, c'est le champ cultivé, *silva*, c'est incontestablement la forêt; quant à *saltus*, c'est un terme vague qui s'applique à tout terrain de parcours, friche, lande, garrigue ou forêt plus ou moins claire. Dans l'état actuel de l'économie rurale, ces termes ont paru insuffisants pour désigner les modes divers d'utilisation du sol et on peut relever, dans des publications et aussi des documents officiels, des expressions telles que « *ager* assolé », « *ager* intensif », « *saltus* gras », « *saltus* maigre », « *saltus* de fauche », « *saltus* de pacage », « *saltus* préforestier », « *silva* primitive », ou encore « un meilleur *saltus* », « une *silva* plus belle ». En présence de tels termes, on songe au sévère jugement d'un linguiste: « Une phrase française émaillée de termes étrangers devient du sabir; il ne faut accepter ces intrus qu'en cas d'absolue nécessité » (1).

Cette « absolue nécessité » existe-t-elle ? Assurément non, s'il s'agit d'exprimer l'idée de cultures ou de forêt. La traduction du terme *saltus* est plus difficile: c'est une expression correspondant à une économie rurale primitive, désignant tout terrain où errent des troupeaux. Avec les progrès de l'agriculture ont apparu, à côté des terrains de parcours, des pâturages améliorés, des prairies de fauche, voire des prairies artificielles, dont le rôle commun est d'assurer l'entretien du bétail, de lui fournir, en tous temps, l'herbe nécessaire. L'ensemble peut être englobé sous la dénomination d'*herbages*: LITTRÉ définit ce terme comme s'appliquant aussi bien au pré destiné à l'engraissement du bétail qu'au terrain en friche soumis à la vaine pâture. Il est d'ailleurs aisé, s'il est utile, de préciser et de parler de prairie de fauche, de pâture, de pré-bois ou de forêt pâturée. Cultures, herbages, forêt, tel est, décrit en français, le triptyque que nous avons sous les yeux dans nos campagnes, triptyque dont les volets doivent avoir une inégale ampleur suivant les cas.

Ph. GUINIER.

(1) Albert DAUZAT, in *Le Monde*, 10 mars 1954.